



TENNIS DE TABLE

Règlement universitaire
Saison 2026-2027

Composition de la Commission Mixte Nationale

Membres FF Tennis de Table

Françoise LAPICQUE (FFTT CF Arbitrage)

Mickaël MEVELLEC (CTN Responsable Education)

Membres FF Sport U

Dominique CHALUMEAU (Université de Rouen)

Dorian DEMEER, suppléant (Université de Strasbourg)

Thomas VICO (Université Paris Panthéon-Assas)

Luc JOSPIN (faculté des sports de Liévin)

Yann LANCE (Directeur National Adjoint)

Membre FF Handisport

Benoît FROMENT : Référent Tennis de table

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	24 et 25 mars 2027 à Saint-Dié- des-Vosges (Grand- Est)	Jeudi 11 février 2027	Jeudi 11 février 2027

Table des matières

CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	4
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES.....	4
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL.....	9
TROPHÉE ET PODIUMS	12
RÈGLEMENT SPORTIF	13
AMÉNAGEMENTS DE LA RÉGLE POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR.....	13
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	14

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

24 et 25 mars 2027 à Saint-Dié-des-Vosges (Grand-Est)
CMN qualificative (semaine du 15 février 2027)

Le championnat de France est une compétition homologuée par la FFTT de coefficient 0,5.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DE LIGUE ET D'INTER-LIGUES

11 Février 2027
Contact : nguerin@sport-u.com

- Conditions pour être qualifié au championnat de France : avoir **obligatoirement** participé à un championnat de site (académie), de Ligue ou d'inter-ligues (individuel et par équipes).
- **L'intégralité** des résultats des épreuves de sites, de Ligues ou d'inter-ligues devront être renseignés sur MySportU et seront accompagnés pour chaque joueur du classement et des points FFTT du dernier classement publié généralement début mars. Ces renseignements figurent sur la licence FFTT éditée pour la 2^{de} phase.
- A ne pas confondre avec l'actualisation mensuelle du classement.
- La formule de l'épreuve par équipe de l'échelon régional qualificative au championnat de France doit être identique à celle du championnat de France.

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

24 mars 2027 à Saint-Dié-des-Vosges (Grand-Est)

Qualification :

- Pour être qualifié au Championnat de France par équipes, les joueurs devront **obligatoirement** avoir participé à une compétition qualificative **par équipes**. Si le championnat de site (académie) n'a pas lieu, les équipes devront se qualifier sur une épreuve de ligue ou d'inter-ligues. Pour cela, les responsables d'équipe devront se rapprocher de leur site de Ligue qui leur indiquera les dates et lieux des compétitions possibles pour se qualifier.
- 32 équipes maximum seront qualifiées
- L'équipe vainqueur de chaque site (académie) sera automatiquement sélectionnée ou à défaut les 2 premières équipes de Ligue.*
- La CMN complètera la liste des équipes qualifiées selon les critères suivants : nombre d'équipes engagées dans le championnat, niveaux des participants et somme des points classement dans la limite de 2 équipes par AS.
- Les ligues devront faire remonter sur MySportU le classement de la compétition par équipes ainsi que les classements individuels FFTT de chaque joueur. Sans l'ensemble de ces informations, la demande de qualification ne sera pas retenue.
- Passée la date limite d'engagements toute équipe de la liste principale n'ayant pas confirmé sera remplacée par une équipe prise dans la liste complémentaire.

(*) Pour les régions qui organisent des championnats de site et un championnat de ligue, le règlement régional définira l'une ou l'autre des modalités de qualification : qualifier l'équipe championne d'académie ou qualifier les 2 premières équipes du championnat de ligue.

Composition d'une équipe :

- Les joueurs et les joueuses d'une équipe doivent faire partie d'une même A.S. Seules les « équipes Handi'U » pourront être des équipes de ville ou de site (académie).
- Si une équipe comporte un étudiant en situation de handicap, les règles adaptées au handicap seront utilisées.
- Chaque équipe doit comprendre obligatoirement 2 joueurs et 1 joueuse ou 1 joueur et 2 joueuses. (l'identité du/des remplaçant.es doit être précisée sur MySportU ou Un mail précisant l'identité des titulaires et des remplaçants devra être envoyé au Pôle Sports (nguerin@sport-u.com) pour valider l'inscription.
- Pour les remplaçants, il est possible d'incorporer un joueur et/ou une joueuse à la condition de le(s) inscrire sur la liste type et **dont le classement est inférieur aux trois titulaires.**
- **Les remplaçants peuvent être alignés uniquement sur les épreuves de double.**
- Le capitaine peut faire figurer sur la feuille de rencontre les joueurs qu'il souhaite, jusqu'à 4 ou 5, mais choisit obligatoirement dans la liste type.
- Les joueurs devront se présenter avec une tenue identique (sauf de couleur blanche) conforme aux règles du jeu officielles du tennis de table.

Pointage des présences :

- La liste type des joueurs composant l'équipe et les licences FF Sport U doivent être remises au juge-arbitre avant **19h00**, la veille de l'épreuve. En cas de force majeure, il est impératif de contacter le juge-arbitre avant **19h00** : sans nouvelles, l'équipe sera déclarée forfait.
- Contact :
 - Le juge arbitre principal de la compétition : A déterminer
 - Le Site de Ligue du Sport Universitaire organisateur : nancy@sport-u.com

L'ordre des parties :

- Chaque rencontre comprend 5 parties disputées dans l'ordre suivant en fonction de la composition des équipes :
 - Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueurs et d'une joueuse : 1er Simple Messieurs (SM), Simple Dames (SD) 2ème Simple Messieurs (SM), Double Mixte (DX) et Double Messieurs (DM).

- Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Dames (SD), 2ème Simple Dames (SD), Simple Messieurs (SM), Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).
- Rencontres entre 2 équipes composées d'une part de 2 joueurs et d'une joueuse et d'autre part de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Messieurs (SM), 2ème Simple Mixte (SX), Simple Dames (SD), Double Messieurs (DM) contre Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).

Déroulement d'une rencontre :

- La rencontre se dispute sous forme d'un relais (ronde à l'italienne) : le joueur (ou la paire) suivant continue le score laissé par le joueur (ou la paire) précédent.
- Chaque partie se dispute en 18 points.
- La première partie amène le score à 18 pts, la 2ème à 36 pts, la 3ème partie à 54 pts, la 4ème à 72 pts jusqu'au total final de 90 points avec cependant 2 points d'écart.
- Service : changement tous les 2 points et continuation de la série en cas de prise de relais.
- Changement de côté : au total de 9, 18, 27, 36, 45, 54, 63, 72 et 81.
- Changement de relanceur en double : au total de 63 et 81.
- Temps mort : chaque équipe dispose de 3 temps morts à tout moment de la rencontre.
- Arrêt d'un joueur en cas de blessure (ou autre motif médical) dûment constatée par un personnel de santé :
 - Au cours d'une partie, tous les points restant à disputer pour aller au terme du relais sont attribués au crédit de l'équipe adverse,
 - Si ce joueur a d'autres parties à disputer au cours de la rencontre, il peut être remplacé par un autre joueur (un remplaçant peut remplacer un joueur mais n'est pas autorisé à remplacer une joueuse, une remplaçante peut remplacer indifféremment un joueur ou une joueuse choisi.e dans la liste type),
 - Ce joueur pourra reprendre la compétition sur décision du juge arbitre après consultation du personnel de santé.

Déroulement de la compétition :

- Les équipes sont réparties, dans la mesure du possible, en 8 poules de 3 ou 4.
- Le placement des équipes dans les poules est effectué en tenant compte du total des points des trois meilleurs classés (2M-1D ou 2D-1M).

* Les Ligues devront obligatoirement indiquer sur la structure, le classement, le numéro de licence et les points F.F.T.T. du dernier classement officiel publié. Pour les joueurs qui ne sont plus licenciés F.F.T.T. actuellement, indiquer le numéro de licence pour permettre de recalculer le classement.

Classement en poule :

Le classement dans une poule est réalisé dans l'ordre décroissant du nombre de victoires ;

Lorsque deux équipes terminent à égalité de victoire, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées ;

Lorsque plusieurs équipes terminent à égalité de victoires, il est établi un classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposées en faisant le quotient des points gagnés par les points perdus ;

En cas d'égalité persistante, un tirage au sort sera effectué.

A l'issue des poules, toutes les équipes sont incorporées dans un tableau avec classement intégral complet :

- Les 1ères et les 2èmes dans un même tableau par tirage au sort classique :
 - Les 1ères par tirage au sort (règle FFTT) ;
 - Les 2èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif ;
- Les 3èmes et les 4èmes dans un autre tableau :
 - Les 3èmes tirées au sort pour les premières places de ce tableau ;
 - Les 4èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur troisième respectif.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

25 mars 2027 à Saint-Dié-des-Vosges (Grand-Est)

Il comprend :

- 2 épreuves de Simples : Messieurs (SM) et Dames (SD)
- 3 épreuves de Doubles : Messieurs (DM), Dames (DD) et Mixtes (DX)
- 2 « Open » : 1 debout et 1 assis pour les étudiants.e.s en situation de handicap (Organisés s'il y a au minimum 6 inscrits)

Points communs aux cinq épreuves :

Il appartient au juge-arbitre de prendre toutes les décisions finales après avoir pris l'avis des membres présents de la CMN.

Pour la bonne préparation des épreuves, tous les qualifiés d'office doivent confirmer leur participation en Simples et donner leur composition de Doubles au Juge-arbitre, **au plus tard le 24 mars 2027 avant 16h00** (Le jour du championnat par équipes) : aucune inscription ou modification de doubles ne sera acceptée après ce délai.

Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des 5 manches.

Les épreuves de Simples (Dames et Messieurs)

Qualification :

Pour la compétition en simple deux tableaux seront composés en fonction du classement et du niveau des joueurs :

- **Pour le CFU 1, les qualifiés seront :**
 - Hommes : les champions de ligue complétés jusqu'à 48 selon les points au classement FFTT (mars 2027)
 - Femmes : les championnes de ligue complétées jusqu'à 24 selon les points au classement FFTT (mars 2027)
- **Pour le CFU 2, les qualifiés seront :**
 - Hommes : les 48 sélectionnés suivants
 - Femmes : les 24 sélectionnées suivantes

Le champion de site (académie) est qualifié d'office en CFU 1 ou CFU 2 en fonction de son classement fédéral (classement individuel FFTT publié début mars 2027).

La CMN se réserve le droit d'attribuer deux wild cards en CFU 1.

La Ligue FF Sport U peut demander une qualification directe exceptionnelle au championnat de France pour les joueurs (ses) numérotés de 1 à 150 (classement individuel FFTT publié début mars 2027).

La sélection pour le championnat de France tient compte du classement FFTT et du nombre de participants au championnat d'académie individuel.

Les joueurs.euses qualifié.e.s en championnat par équipes non qualifié(e)s en simple peuvent être repêché(e)s sur le lieu de l'épreuve si les trois conditions suivantes sont réunies :

- des places sont disponibles dans les tableaux individuels ;
- le ou la pongiste a participé à un championnat qualificatif individuel sans bénéficier d'une qualification directe ;
- le ou la pongiste a participé de manière effective au championnat de France par équipes le jour précédent.

L'ensemble des championnats de France individuels comprennent au maximum : 96 Messieurs et 48 Dames.

Déroulement de la Compétition :

- Les joueurs.euses sont placé.e.s :
 - Dans un premier temps dans des poules de 3 ou 4 joueurs(ses) en fonction des points individuels FFTT
Si nécessaire, les joueurs.euses ayant le plus de points seront qualifié(e)s directement pour le tableau final.
 - Dans un deuxième temps, dans un tableau final par élimination directe de la manière suivante :
 - Les 1ers des poules 1 et 2 sont placés ainsi :
 - Le vainqueur de la poule 1 en haut du tableau
 - Le vainqueur de la poule 2 en bas du tableau
 - Les autres 1er de poule sont regroupés de la façon suivante :
 - les vainqueurs des poules 3 et 4 dans un groupe 3e-4e
 - les vainqueurs des poules 5 à 8 dans un groupe 5e-8e
 - les vainqueurs des poules 9 à 16 dans un groupe 9e-16e
 - les vainqueurs des poules 17 à 32 dans un groupe 17e-32e (Messieurs seulement)

- Les joueurs classés 2e de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif
- Les 3èmes de chaque poule ont terminé la compétition.

Le tirage au sort de ce placement dans le tableau final sera effectué à l'issue des poules par le Juge-Arbitre

Les places 3 et 4 seront jouées pour les simples. (Le podium concernera les trois premières places)

Les épreuves de doubles : (Dames, Messieurs et Mixtes)

Qualification :

- Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs.euses qualifié.es pour les simples (d'office ou repêché(e)s à la suite des épreuves par équipes).
- Les joueurs.euses qui ne disputent pas les poules qualificatives des simples (sauf les éventuels qualifiés directement pour le tableau final) sont disqualifié.e.s pour le tableau de doubles auquel ils devaient participer.
- **Si l'organisation le permet**, les dames auront la possibilité de participer à 2 doubles. Le tableau de double mixte est limité à 24 paires en fonction de la somme des points classement FFTT des 2 joueurs (DX et DM ou DX et DD)
- Les hommes auront la possibilité de participer à un seul double durant le championnat
- Les joueurs.euses composant une paire (DX, DM) doivent faire partie de la même association sportive.

Les doubles dames peuvent être constitués de joueuses issues d'A.S. et d'académies différentes. La constitution des paires s'effectue de la manière suivante : dès lors qu'une joueuse n'a pas de partenaire au sein de son AS, elle pourra faire équipe avec une joueuse d'une autre académie mais de la même Ligue. Seules les équipes d'A.S. pourront bénéficier des points attribués au challenge national.

- Les inscriptions se font sur place en respectant les conditions indiquées dans les points communs.

Déroulement de la Compétition :

Les trois épreuves sont organisées sous forme d'un tableau par élimination directe. Le placement des paires dans chacun des tableaux est effectué en tenant compte du total des points des joueurs.euses la composant.

Les épreuves open para assis et debout

Le JA définira avec les membres de la CMN présents la formule la mieux adaptée aux nombres de joueurs présents pour chacun des deux Open. (minimum de six participants requis pour chaque open).

Une attestation de classification du handicap (classe 1 à 5 pour les joueurs assis, et classes 6 à 10 pour les joueurs debout) devra être fournie lors de l'inscription d'un joueur ou d'une joueuse à l'un des deux Open mixtes para.

TROPHÉE ET PODIUMS

Un trophée de la FF Sport U sera délivré à la meilleure A.S.

Le classement s'effectuera de manière équitable sur l'ensemble des catégories à partir des quarts de finale.

RÈGLEMENT SPORTIF

Un nombre de points sera affecté en fonction des places de l'ensemble des podiums (5 points par titre, 3 par deuxième place et 1 par troisième place)

Le règlement des épreuves universitaires peut être consulté à la Ligue régionale et pour tous les points non prévus, il est fait application des règles de jeu et des règlements de la FFTT.

<https://www.fftt.com/site/competition/infos-generales/les-reglements>

(Règlement FFTT 2026-2027)

Le championnat de France est une épreuve homologuée par la FFTT (coefficient 0,5) mais seuls les résultats des épreuves de simples sont pris en compte dans le classement FFTT à condition que le joueur.euse soit détenteur.trice d'une licence traditionnelle pour la saison en cours, licence qu'il devra être en mesure de présenter sur place.

NOUVEAU !

- Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement (à défaut ou si blancs, le port d'un maillot neutre sera autorisé). Les maillots de clubs sont interdits. Les joueurs d'une même équipe doivent porter des maillots identiques.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

AMÉNAGEMENTS DE LA RÉGLE POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

Les règles de l'ITTF (Fédération Internationale de Tennis de Table) en vigueur seront appliquées.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA

Sur proposition de la CMN, les premières AS (hommes et femmes) présentant les meilleurs résultats dans les **épreuves individuelles (simples et doubles) de la catégorie respective**, (les résultats des épreuves mixtes et par équipe ne compteront pas pour ce classement spécifique) se verront proposer de participer au Championnat d'Europe Universitaire qui se déroulera à Covilha, POR, du 26 au 31 juillet 2027.

Attribution des points : Simple et double ont le même poids. 1er : 11 pts, 2e : 9 pts, 3e : 7 pts, 4e : 5 pts, 5e à 8e : 2 pts. Au-delà 0pts.

En cas d'égalité, discrimination par le nombre de 1res places, si l'égalité persiste au nombre de 2^{ème} places, puis de 3^{ème}, etc.

FISU

Les Universiades de la FISU se dérouleront à Chungcheong (Corée du Sud) du 1^{er} au 12 août 2027.

Lien vers modalités

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Bertrand GAUTIER

bgautier@sport-u.com

Chargé missions pôle sport – Nicolas Guerin

nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90

